Une enquête est ouverte au sujet de ce vol.

Contraventions. — Des contraventions ont été dressées contre les nommés : V... François, 21 ans, tisserand, aux Phalempins, pour violences légères et dommages causés à la propriété mobilière d'autrui ; B... Louis, 27 ans, domestique au service de M. R..., pour mauvais traitements envers un animal domestique.

Un peu de colle, S. V. P. — Tous les fumeurs sont unanimes pour se plaindre de la confection défectueuse des paquets de tabac de trente et cinquante centimes. La bande seule retient tout.

Lorsqu'on la rompt, le paquet s'éventre et on perd la moitié du tabac qui se répand dans les poches des vêtements.

Ivresse. — Les nommés Pierre T...., demeurant à la Croix Rouge et Alfred D..., rue Delhaye, ont été déposés au violon, dans la nuit de lundi à mardi, pour ivresse publique.

Un forcené. — Lundi soir, parmi les ouvriers de l'équipe de nuit de la filature Honoré, rue Latérale, se trouvait le nommé Emile Tkind, fileur, né et domicilié a Mouscron, qui parvint à s'introduire bien qu'en état d'ivresse.

De plus, cet ouvrier avait apporté dans une gamelle de l'absinthe mélangée d'amer.

Après avoir absorbé cet affreux liquide, le malheureux devint furieux et menaça ses camarades. Il brisa en partie le métier sur lequel il travaillait. Non sans peine on l'expulsa de la fabrique. Plus furieux encore après sa sortie, l'ivrogne brisa une porte, puis chercha à pénétrer par escalade dans la filature. Deux agents furent requis pour s'emparer de l'ivrogne qui fit une grande résistance.

Il sera poursuivi sous la quadruple inculpation de détérioration d'un métier, bris de clôture, rebellion envers les agents et ivresse publique.

Maraudage de fruits. — Des contraventions ont été relevées contre les parents des jeunes Henri et Edouard Develire, âgés de 9 et 11 ans, pour avoir passé sur un terrain ensemencé et avoir dévalisé les groseillers d'un jardin.

— Jean-Louis Doutreluigne et Flipo Cyrille, rattacheurs, Louis Derousseaux, 14 ans, bâcleur, tous trois demeurant tous trois à la Croix-Rouge, ont été l'objet de peocès-verbaux pour s'être introduits dans la propriété de M. Ch. Flipo, à la Croix-Rouge pour x dénicher des nids d'oiseaux.

SI VOUS VOULEZ

prendre un *APÉRITIF* d'un goût agréable et ne contenant que des substances toniques et fortifiantes, demandez, DANS TOUS LES CAFÉS, le

Banyuls Trilles

Vin recommandé par les célébrités médicales particulièrement aux personnes anémiques ou d'une constitution faible.

EXIGER L'ÉTIQUETTE SUR LA BOUTEILLE

Dans tous les Cafés.

Dépôt à Tourcoing : Chez M. J.-B. GRAU, entrepositaire.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. DAUFY, 74, rue Nationale, à Lille. (2

VILLE DE TOURCOING

Mouvement comparé de Juin 1889

MATIÈRES	Nombre de colis	Kilos.
1888		
Soie	4	239
Laine peignée	714	1.411.964
Laine filée	665	278.416
Blousses	52	158.392
Cotons	111	86 078
Total.	1.546	1.835.089
1889		
Soie	2	242
Laine peignée	675	1.570.224
Laine filée	768	340.931
Blousses	47	69.706
Cotons	105	68.190
Total.	1.597	2.049.393

Expéditions et arrivages par voie ferrée :

Expédié par la Condition.	415.120 kil.
Remis en gare aux expédit.	140.705 »
Arrivages dir. par voie ferrée	69.380 »
Total :	625.205 »

Conditionnements.	5.958
Titrages	317
Dégraissages.	33

Le Directeur,
STORHAY.

LILLE

L'archevêque de Cambrai. — M. Thibaudier, le nouvel archevêque de Cambrai, arrivera aujourd'hui après-midi à Lille.

Après avoir rendu visite à M. le général Jamont, commandant le 1er corps d'armée, M. Thibaudier recevra les autorités civiles au presbytère de l'église St-Maurice.

Le séjour à Lille du nouvel archevêque se prolongera pendant une semaine, dit-on, son protecteur, M. Monnier, évêque de Lydda, lui ayant accordé la permission de s'absenter quelques jours.

Abus de confiance. — La nommée Césarine Dendeneuf, âgée de 29 ans, couturière, demeurant à La Madeleine, rue Jacques Lefebvre, a été arrêtée hier pour abus de confiance, commis au préjudice de M. Dubois, confectionneur, demeurant rue de Tournai.

Accident. — Hier, vers huit heures du soir, la nommée Octavie Ropeart, âgée de 65 ans, demeurant rue de Wazemmes, est tombée dans la rue d'Inkerman, sur la bordure du trottoir.

Dans sa chute, elle s'est fracturée la jambe gauche.

Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Leclercq, la blessée a été transportée à son domicile dans une voiture de place.

Outrage public à la pudeur. — Le nommé Alfred Dedres, quoique jeune, il est âgé de 16 ans, promet déjà. Hier, il s'est rendu coupable d'un outrage public à la pudeur. Cela lui a valu d'être cueilli par la police. Il demeure rue de Juliers.

Servante indélicate. — Florine Gelven, place du Théâtre, 38, est encore une de ces servantes en qui on ne peut placer sa confiance. Profitant de l'absence de ses maîtres, elle leur a soustrait une certaine quantité de linge.

Pour l'inviter à ne plus recommencer, la police, après lui avoir fait subir un interrogatoire, l'a mise à la disposition de M. le procureur de la République.

Bris de cloture. — Le nommé Louis Fremaux, âgé de 48 ans, demeurant cité philantropique, qui s'était rendu coupable de bris de clôture, a été mis hier en état d'arrestation.

LE NORD

Halluin. — La police locale a mis hier en état d'arrestation, le nommé Auguste Ballavoine, âgé de 37 ans, demeurant à Lebucquère (Pas-de-Calais) pour vagabondage.

— La police locale a dressé procès-verbal contre les nommés Emile Debals, sujet belge, et Marie Dumortier, demeurant à Halluin, pour outrage public à la pudeur dans les champs appartenant à M. Vouters.

Douai. — *Les boulangistes.* — Les boulangistes recommencent leur campagne à coups de poing.

Dimanche dernier, vers sept heures et demie du soir, un chanteur ambulant chantait un air antiboulangiste, sur la place d'Armes.

Soudain, un boulangiste de marque, furieux, un avocat connu par sa versatilité, le sieur Escoffier, pour le nommer par son nom, réunit un tas d'individus et cherchant à enlever au malheureux son gagne-pain, voulut lui interdire de chanter ces chansons

Le chanteur ne voulut pas céder aux objurgations de l'Escoffier et de sa bande.

Une bagarre s'en suivit au cours de laquelle les amis de l'avocat reçurent force horions. Ça leur apprendra à ne plus recommencer !

Et pendant ce temps-là, la police, toujours prête à montrer de l'indulgence quand les provocations viennent de boulangistes, laissait faire.

Pas le moindre agent, — c'était un hasard, sans doute — pour réprimer le désordre occasionné par la bande à Escoffier.

Les boulangistes n'en continueront pas moins vous verrez ça, à prétendre qu'ils sont assommés par les agents de police

Quel tas de saltimbanque une ces gens-là !

Accident. — Hier, vers midi, un des chevaux attelés à la voiture de M. Fiévet de Sin s'est abattu rue du Clocher-St-Pierre ; le trait gauche a été brisé, le cheval est légèrement couronné.

Tentative de suicide. — Samedi, vers midi 1/2 dans un accès de fièvre chaude, le garde-champêtre Tridant s'est, en son domicile, au faubourg de Béthune, tiré un coup de revolver dans la région temporale droite ; il a ensuite tenté de se pendre.

Sa situation est très grave ; l'œil est presque sorti de l'orbite.

Le blessé qui d'abord ne voulait passe laisser transporter à l'Hôtel-Dieu y a été conduit hier.

Il n'a pas conscience de l'acte qu'il a commis.

Pari stupide. — A la suite d'un pari engagé, lundi vers six heures du soir, Emile Carton, comique de café-concert, s'est jeté dans la Scarpe au quai Desbordes

Deux bateliers l'ont repêché.

Le garçon de l'estaminet Boyer, jaloux des exploits de son ami, s'est à son tour jeté dans l'eau.

Procès-verbal leur a été dressé.

Dunkerque. — En travaillant à bord du steamer *Congo*, place du bassin de la Marine, le sieur Louis Guégan, 33 ans, journalier, demeurant 3, quai de la Citadelle a eu la main gauche pris dans l'engrenage d'un treuil. Deux doigts de cette main furent érasée ; après les soins donnés par M. Villette, il a été conduit à son domicile.

— Le nommé Gustave Durieux, 42 ans, journalier, qui était en état d'ivresse, s'est jeté à l'eau, dimanche pendant le concours de pêche, dans le canal de Furnes, près du petit pont.

Le douanier Amiot se jeta à l'eau tout habillé et réussit à ramener notre ivrogne sur la rive.

— Le steamer *Rio-Negro*, de la Compagnie des Chargeurs réunis, après avoir débarqué la majeure partie de ses passagers sur rade du Havre, est arrivé hier en notre port, douze passagers qui étaient restés à bord, sont débarqués à Dunkerque.

— Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin, à trois heures, dans la cuisine du sieur Mahieu, cabaretier, place de la République. Le feu, qui s'était communiqué à des vêtements, menaçait de prendre des proportions inquiétantes.

Heureusement, deux clients s'en aperçurent et après avoir arraché les vêtements réussirent à éteindre l'incendie.

— Le sieur Blavœt Gustave, journalier, demeurant, 39, rue St-Barbe, en portant un sac de graines sur le quai Freycinet, est tombé et s'est foulé le pied gauche. Il a été transporté à l'hôpital.

— En travaillant au déchargement du steamer anglais « River Indus », placé bassin Freycinet, un ouvrier a reçu sur la tête d'une hauteur d'environ 6 mètres, une balle de graines.

Fortement blessé il a été conduit aussitôt à l'hôpital.

Maubeuge. — Le sieur Guéride, âgé de 20 ans, demeurant à Ferrière-la-Grande, vient d'être arrêté pour attentat à la pudeur, sur une jeune fille, âgée de 16 ans.

L'inculpé a déjà subi une condamnation à trois ans de prison pour vol.

— Honoré Zinque, journalier, âgé de 24 ans a été arrêté aussi pour tentative de vol sur une jeune fille de 16 ans.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

Après la plaidoirie de Me Allart, la Cour confirme le jugement du tribunal de Douai, qui condamnait madame Treifous, pour fraude envers le fisc.

*
**

Dans son audience de ce jour, la Cour a rendu un long arrêt dans l'affaire intentée par M. Dormignies, adjoint au maire de Vertain, contre le journal l'*Emancipateur* de Cambrai.

Nos lecteurs se souviennent que l'*Emancipateur* avait soulevé l'incompétence du tribunal de Cambrai, alléguant que M. Dormignies avait été diffamé à l'occasion de ses fonctions et en sa qualité d'adjoint. La Cour a repoussé cette prétention soutenue par Me Mascaux et adoptant les conclusions de Me D'Hooghe, avocat de M. Dormignies, a confirmé le jugement du tribunal de Cambrai.

FAITS DIVERS

Epouvantable accident

Les journaux de la Loire rapportent qu'avant-hier matin un accident épouvantable a mis en émoi la commune de Magneux Haute-Rive, près Montbrisson.

Deux enfants du village de Grange-Froide s'amusaient sur un chemin avec un pistolet que l'un d'eux avait trouvé dans le tiroir d'un meuble de ses parents.

Le jeune Choux, âgé de 15 ans, natif de Chalain-d'Uzore, domestique à Grange Froide, ayant tiré en air sans qu'une détonation se fut produite, crut que l'arme n'était pas chargée.

Se plaçant alors le canon du pistolet sous le menton, il dit à son camarade, en manière de plaisanterie : « Je vais me brûler la cervelle » ; et aussitôt il lâcha la détente. Le coup part et le pauvre enfant tombe foudroyé. La mâchoire était fracassée, il ne donnait plus signe de vie

Le bruit produit par la détonation et les cris des enfants témoins de ce lamentable accident attirent des voisins qui transportent la victime dans le domicile de son maître.

L'ESPRIT DES AUTRES

Deux gavroches jouent aux environs de l'hôtel des Invalides, quand vient à passer un des pensionnaires de l'hôtel ayant un nez d'argent.

— Regarde donc, dit l'un des gamins à son camarade, un invalide de la narine !

*
**

Madame à Joséphine :

— Voyons, Joséphine, je ne vous comprends pas, ma fille ! Comment avez-vous pu permettre au boucher de vous donner un morceau de bœuf semblable ? Ce ne sont que des os !

— C'est bien ce que j'ai dit au boucher, madame, et j'ai même ajouté que si c'était pour moi je ne l'accepterais fichtre pas.

*
**

Dans un bureau de journal :

— Comment ? tu as l'aplomb de prétendre que ton ami Z... n'est pas poète ?...

Lui !... Mais il est poète depuis la racine des cheveux jusqu'à la cheville !...

— Oh !... oui ! la cheville surtout !...

*
**

Un marchand de vin à son fils qui lui succède :

— Et n'oublie pas mon fils, qu'on peut faire du vin avec tout... même avec du raisin !

*
**

Dans un restaurant. Un client furieux :

— Comment ! vous n'avez pas de homards ?

— J'en ai un qu'on vient de me rendre, parce qu'il n'est pas frais, répond le maître d'hôtel ; mais je n'ose vraiment pas vous l'offrir !

BRULE MAISON.

Spectacles et Concerts

Concert de l'Union Fraternelle. — Il nous a été donné d'assister dimanche au concert organisé par la société chorale l'*Union Fraternelle* qui s'était assuré le concours de la fanfare *Victor Delannoy*. Cette dernière, sous l'habile direction de son chef, M Hodum, dont l'éloge n'est plus à faire, a recueilli une ample moisson de bravos pour la façon avec laquelle elle a exécuté les différents morceaux du programme.

La chorale l'*Union Fraternelle*, société naissante, possède de sérieux éléments et est appelée dans un avenir prochain à soutenir la renommée musicale de Roubaix ; son jeune chef, M. Louis Leman, a accompli de véritables prodiges pour apprendre en quelques mois de temps à ses choristes les morceaux tels que le *Voyage en Chine*, qui a été enlevé d'une façon irréprochable. D'ailleurs, le nombreux public qui se pressait dans la salle le lui a bien prouvé par ses bravos enthousiastes ; qu'il nous soit permis en passant de lui adresser nos sincères félicitations ainsi qu'à M. César Clacbots, qui a chanté avec talent la romance pour baryton, *Quand l'Oiseau chante*, comme à M. H. Wattrelos qui avait bien voulu prêter son concours en chantant de sa belle voix de ténor le *Grand air de Martha*.

Nous devons une mention toute particulière à M. César Leclercq qui, avec ses scènes désopilantes, s'est fait applaudir et bisser par le public.

En somme fête réussie en tous points ; grâce au dévouement du comité organisateur comme aussi à celui de son digne président, M. Alfred Tiberghien qui se multiplie pour faire prospérer la chorale l'*Union Fraternelle*.

Programmes des Théâtres Concerts

THÉATRE DE ROUBAIX (Direction L. Bequet) Bureaux à 8 heures. Rideau à 8 heures 1/2 — Jeudi 4 Juillet 1889.

ORPHÉE AUX ENFERS

Opéra Féerie en 4 actes et 5 Tableaux.— Paroles d'Hector Crémieux
Musique de Jacques Offenbach

1er tableau, La mort d'Eurydice. — 2e tableau, Les Nuages. — 3e tableau, L'Olympe. — 4e tableau, La Métamorphose de Jupiter. — 5e tableau, Les Enfers.

Décors entièrement nouveaux par M. Velazco. — Costumes nouveaux de la maison Créteur. — Cartonnage de la maison Hallé. — Trucs de M. Alfred V... Coiffures de la maison Capelle

Prix des places ordinaire.

Petite Correspondance

A. F. à Fresnes. — 1° Du moment qu'il y a quittance, le timbre est nécessaire pour les factures de 10 fr et au dessus ;

2° La loi n'a pas d'effet rétroactif ; elle n'est applicable que pour l'avenir.

B. L. à Lille. — Vous devez commencer par solliciter votre admission à domicile par une demande par timbre, adressée à M. le Ministre de la justice, et accompagnée de votre acte de naissance.

UN LECTEUR A MAUBEUGE. — Oui, s'il fait partie de la classe 1882 (voir le livret) et s'il a quitté le service actif antérieurement au 1er janvier 1888.

A. T. à Lille. — C'est à la police que vous devez vous adresser. Nous ne pouvons nous occuper de ces sortes de choses.

UN ABONNÉ A ROUBAIX. — Vous pouvez vendre, mais d'accord avec votre femme. Adressez-vous à un notaire.

V. L. à Tourcoing. — Nous demandons les renseignements. Nous les communiquerons aussitôt que nous les aurons reçus.

M. DIAMONT. — 1° Oui, il est resté français ; 2° Non ; 3° Il aura le droit de se présenter à la mairie au commencement de janvier pour réclamer son inscription sur la liste électorale de Non.

LE FACTEUR.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 1er juillet

Amandine Verkruysse, chemin de la Makellerie. — Germaine Vermeille, rue de la Perche, 44. — Hubert Bruffaerts, rue du Tilleul, 312. — J.-Bte Taisne, rue de la Barbe d'or. — Marguerite Bonnier, rue des Arts, 61 — Henri Vandenbroecke, rue des Filatures. — Joseph Vandenbulcke, rue Daubenton. — Lucienne Derville, rue du Grand chemin, 53. — Jules Muyle, rue de l'Epeule. — Albert Degeyter, rue de Mouveaux, 23.

Du 2

Sidonie Bekaert, rue du Broudeloir. — Georges Cocheteux, rue Colbert. — Zélia Descamps, rue de l'Epeule. — Alexandre Dirick, rue St-Louis. — Alphonse Boda, rue Ste-Elisabeth. — Richard Vanmullem, rue Rossini. — Georges Legrand, Hôtel-Dieu. — Aurore Diricq, rue Hommelet. — Remy Barenne, rue de la Banque, 31. — Victor Vanstraesselle, rue Pierre de Roubaix, 21. — Marguerite Chéroud, rue de Thècle. — Marthe Sturbaut, rue de la Balance.

Décès

Marie Inglebert, 1 an, rue de l'Epeule. — Aristide Denooz, 5 ans, rue de Croix. — Mafrère, présenté sans vie, rue de l'Epeule. — Prévot, id. rue du Tilleul. — Charles Stalpart, tisser., Hôtel-Dieu.

Du 2

François Obin, 37 ans, tiss., rue St-Amand. — Berthe Delannoy, 5 mois, rue de l'Espérance. — Julien Dely, 26 ans, tiss., rue de la Guinguette. — Lucienne Leclercq, 3 mois, rue Watt. — Georges Lefebvre, 1 an, rue Lacroix. — Clotaire Dierkens, sentier de la Vigne. — René Gheerardyn, 19 jours, boulev. Beaurepaire.

Mariages

Entre : Jules Arselon, 24 ans, peigneron et Adéline Delmotte, 23 ans, soigneuse. — Achille Laes, 21 ans, appr. et Sidonie Depelchin, 21 ans, bobineuse.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 30 juin

Emile Vandenberghe, rue Fin de la Guerre. — Julia Byttebier, à la Croix Rouge. — Julia Malfait, rue Winoc-Ghocqueel. — Zoé Boucbe, rue Quiétem. — Emile Dhondt, au Blanc-Seau. — Arthur Barot, rue des Phalempins. — Blanche Spriet, rue Masquelier. — Berthe Dubois, à l'Epinette.

Décès

Achille Vandekerkove, 10 mois, Pont de Neuville. — Emile Cinnoo, 2 mois, rue Notre-Dame. — Emilie Leosveldt, 5 mois 10 jours, Pont de Neuville. — Eugène Delvorde, 23 jours, au Blanc-Seau. — Julia Byttelier, 1 jour, à la Marlière. — Albert Haquette, 3 ans 9 mois, rue Neuve. — Caroline Padoux, 73 ans 7 mois, sans profess., Croix-Rouge.

Mariages

Entre : Charles Flamen, 64 ans, journ. et Rosalie Garcette. 56 ans, sans profes. — Carlos Flipo, 29 ans, sans prof et Héléna Devignes, 24 ans, sans prof. — Jules Descamps, 26 ans, mécanicien et Elisa Ingelbert, 22 ans, ménagère

ETAT-CIVIL DE FLERS-LILLE

du 15 au 30 Juin

Naissances : Alphonse Noullet, rue du Fort. — Marguerite Chudde, route de Lannoy. — Louis Chiffre, à Canteleu.

Décès : Philomène Bettremieux, 15 ans 1/2, au Breucq. — César Deboine, 18 ans, au Fort. — Henri Beusqnart, 64 ans, au pont de Croix. — Louis Chiffre, 7 heures, à Canteleu.

Mariage. — Entre : Victor Vandiest, 36 ans, profess. d'équitation à Croix et Hélène Hautson, 22 ans, s. prof., Flers.

Publications de mariages

Entre : Charles Pfister, 34 ans, Ste-Marie aux Mines (Alsace) et Clémence Seynave, 35 ans, journalière, Flers-Breucq.

ETAT-CIVIL DE MARCQ-EN-BARŒUL

du 24 Juin au 1er juillet

Naissances : Eugénie Prêtre, chemin Poivré. — Maurice Craynest, rue Scrive. — Jules Hellemont, rue du Nord.

Décès : Ernest Leenknegt, 1 mois, rue Marceau.

Mariages. — Entre : Désiré Mallet, 27 ans, cultivateur et Clémence Pannel, 25 ans, maraîchère. — Pierre Werquin, 27 ans, maçon et Adèle Fort, 22 ans, servante.

LE TEMPS

JOURNÉE DU 2 JUILLET 1889

Baromètre : à 9 heures du matin, 770 mm. (beau temps). Hausse depuis la veille : 0 mm. 4 ; à 7 heures du soir, 770·1.

Thermomètre : à 6 heures du matin, 13° au dessus de 0 ; à 3 h. de l'après-midi, 20° au dessus de 0 ; à 7 heures du soir, 18 ; à minuit, 14·5

—o—

Par Dépêche

Observatoire de Paris, 3 juillet, 1 h. s.

Temps probable pour aujourd'hui : Quelques orages, averses probables.

Goutte et Rhumatismes

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'**Antigoutteux Boubée**, sirop végétal autorisé, contre la *Goutte*, les *Rhumatismes* aigus ou chroniques, et les *Douleurs* de toute nature, est constaté par tous les médecins et les remerciements unanimes des malades. Se trouve dans toutes les pharmacies. — Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée à la Pharmacie, 264, boulevard Voltaire, à Paris.

CIGARE GOUDRON

Bourses Commerciales et Agricoles

Dépêches commerciales

Marchés de Lille

du 1er juillet

	C. du jour	C. précédent
Huile de Colza (l'h.)		
Lin étranger (kil.)		

Huile épurée pour quinquet 64 fr. l'hect.
Sucres. — Cote officielle. Blanc, base n° 1 134 50 à ...... — Cote officielle. — 88 dégrés, ... — Acquittés ...... à ....
Alcools. — Cote officielle. 3/6 mélasse dispon. [illegible]

Marchés du Havre

Havre, 2 juillet.

Laines (à terme). — Marché ferme.
Ventes 100 balles.
Cotons (à terme). — Fermes aux cotes.
Ventes : 1.100 balles.

Courant	70 7/8	Janvier 1890.	65 3/8
Août	70 3/4	Février	65 3/8
Septembre	70 3/4	Mars	65 3/8
Octobre	69 1/8	Avril	65 /8
Novembre	66 1/2	Mai	65 1/2
Décembre	65 1/2	Juin	[illegible]

Cafés — (à terme). — Soutenus.
Ventes, 7 000 sacs.

Courant	85 00	Janvier	87 50
Août	85 50	Février	87 75
Septembre	85 25	Mars	88 00
Octobre	86 50	Avril	88 00
Novembre	87 75	Mai	[illegible]
Décembre	87 75	Juin	[illegible]

Bourse de Lille

Du 2 Juillet 1889

Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les lundis.

EMPRUNTS (Villes et Départements)

Département du Nord, 104,75.

ACTIONS

Aniche (Nord) le douzième n (3600 p.), 11000. — Dourges, p. (1800 act.), 6640.

COUPONS DÉTACHÉS

1er juillet. — Act. Aniche, le douzième. 34 fr. — Biache Saint-Vaast, 100 fr. — Lens, 125 fr. — Courrières, 400 fr. — Douchy, 30 fr.

Obl. Maries, 9,77. — Banque Régionale du Nord, 3,33. — Union générale du Nord, 3,00.

Bourse de Bruxelles

du 2 juillet

Emp. 3 1/2, s. I.	101 80 .		Bruxel. lib. 1886	94 25 A
— sér. II.	101 85 A		Non libéré 1886	.. .. .
— sér. III	101 85 A		Ostende à pr.	30 50 P
— 3.	93 15 .		— 1887 4.	107 75 .
— 2 1/2.	.. .. .		— 1885 3.	.. .. P
Annuités 4 1/2.	115 40 .		Tournai 1874.	[illegible] 75 .
— 4.	106 . .		— 1886 3 1/2.	94 75 .
— 3.	91 70 P		Gand.... 1868.	104 25 .
Cr. comm. 4 1/2.	110 .. A		— [illegible]	[illegible] P
— 4.	106 75		— 1883.	95 25 A
— 3.	90 75		Liège. ... 1853.	94 25 P
— 3 p. c. 1861.	113 50 A		— 1860.	118 50 A
— 3 p. c. 1868	100 25 P		— 1868.	95 50 P
Anvers 1887 lib.	92 75 A		— 1874.	95 25 A
Non libéré 1887	. . . .		— 1879.	[illegible] .. A

Bulletin Financier

Paris, le 2 juillet.

Les cours de compensation ont été fixés comme suit sur les valeurs sur lesquelles les affaires sont les plus actives :

Crédit Foncier 1310 fr.
Banque de Paris 747 50.
Crédit Lyonnais 667,50
Société Générale 455 fr.
Banque d'escompte 510 fr.
Crédit Mobilier 430 fr.
Banque Russe 520.
Suez 2340 fr.
Panama 53.75.
Italien 69.75.

Les reports sont comme pour nos rentes un peu plus élevés qu'aux liquidations précédentes, on a coté 3 et 4 fr. pour le Foncier, 50 et 60 c. pour la Banque de Paris. Le Crédit Lyonnais a donné lieu à du déport. Sur le Suez on a coté 3 et 5 fr. ; sur l'Italien le report est élevé à 15 et 17 c pour 15 jours.

Le marché de nos rentes est resté très nerveux, on a parlé de la liquidation ou plutôt de l'exécution d'un spéculateur engagé à la hausse et qui ne serait pas en mesure de solder ses comptes, de là une baisse un moment assez sensible.

Le 3 0/0 a coté 83 fr. 90 et clôture à 84.15, perdant ainsi son report.

L'Amortissable est à 86.32 et le 4 1/2 à 104,22.

En clôture nos Sociétés de Crédit ne se sont pas écartées sensiblement de leur cours de compensation que nous donnons plus haut ; il en est de même des fonds étrangers.

Imp. du Journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le Gérant, E DUGARDIN.

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 25

MARQUISE

Au plafond, frissonnaient de longues toiles d'araignées, et, entre les poutrelles des grappes de nids d'hirondelles étaient suspendues. Dans un coin, les bras de la batterie avec leurs attelles inoccupées s'allongeaient comme des bois de guillotine, et, dans l'autre, les cuves et les tonneaux attendaient la vendange. Pas de cloison, quelques poutres à peine équarries, pour soutenir le bâtiment, et l'on pénétrait de plein pied dans le jardin.

Des allées de terre-battue, caillouteuses par places, par places herbues, des petits murs bas par-dessus lesquels on voyait les héritages voisins ; dans des carrés bordés de buis jaune et chauve, des salades montantes liées avec de l'osier, des choux rongés des limaces et clair-semés comme les arbres d'un quinconce minuscule, de grandes plaques de persil et de mouron, quelques têtes de pavots, puis encore des espaliers ornés de leur étiquette d'achat et laissés sans taille, des groseillers, des tournesols et des roses papales, dans un angle, un massif de noisettiers, dissimulant pudiquement, mais bien mal, un trou maçonné qui servait de dépotoir.

Tel était le seul lambeau de terre laissé à peu près oisif par la laborieuse famille Monin, sa seule concession au luxe, le lieu retiré qu'elle pouvait offrir pour les causeries intimes. Et encore l'entretenait elle, Dieu sait comme, le père n'ayant pas plus le temps et le talent de tenir le rateau et le sécateur que ceux de promener le peigne et les ciseaux dans sa tignasse.

Tout le monde était aux foins ce jour là et le village entier semblait abandonné. Des bandes de moineaux passaient sournoisement en-dessous et sans bruit, de cerisiers en cerisiers, les martinets coupaient l'air de leurs zigs zags rapides en sifflant ; seule, la clochette du meunier et le claquement de son fouet raisonnaient parfois.

Louise Monin, qui redoutait beaucoup ce tête-à-tête, se fit un peu attendre. Prenant enfin son courage à deux mains, elle rejoignit Odette qu'elle avait fort bien aperçue à son entrée, et lui saisissant familièrement le bras, essaya de la distraire par mille choses diverses. Très-visiblement enceinte, elle marchait lentement, fièrement, les traits un peu tirés, mais doux et graves.

Quand elle n'a pas l'hébètement répulsif de la femelle en génise, la figure amincie, exsangue des femmes enceintes, a des transparences séraphiques. On dirait que l'âme de l'enfant rayonne en double sur le visage de la mère et qu'il appelle le regard de ceux qui passent ; c'est autour de la tête l'auréole lumineuse d'une femme qui, au milieu de la foule, porterait deux flambeaux.

La jeune paysanne était de celles-là, et Odette elle même, la pauvre insensible, en subissait l'influence.

— Tu es heureuse, n'est ce pas, Louise, dit elle, ton mari t'aime bien ?

— Mais oui, madame Odette. Il est rempli d'attentions et me ménage beaucoup, surtout maintenant à cause de ma position. Il se réjouit tant de recevoir le petit qui va venir qu'il m'en aime pour deux.

Et le si naturel égoïste aidant, l'excellente jeune femme allait, allait dans ses éloges ; dépeignant son mari avec toutes ses perfections, le présentant comme un mélange accompli de respect et d'amour.

Odette, tête basse, l'écoutait, pâlissante.

— Mais en voilà assez sur moi, s'écria-t-elle enfin ; c'est de vous qu'il faut parler. Ne soyez pas trop jalouse de moi, çà sera un jour ou l'autre votre tour d'être petite maman.

Elle avançait, en hésitant, cette idée consolatrice de la maternité car elle connaissait le marquis et savait mieux que qui que ce fût ce que l'on pouvait espérer de lui et s'il fallait attendre une conversion. La brave enfant croyait au moins prouver à Odette que nul ne savait rien des troubles de son intérieur et que sa santé n'inquiétait personne.

Elle ne réussit pas ; car, la quittant brusquement, Odette se sauva en pleurant.

XIV

— Madame, voudriez-vous m'accorder quelques instants d'entretien ? dit un matin, en s'approchant de madame Ligeret, le docteur Noireaut. Ils se dirigeaient tous deux comme s'ils se fussent donné rendez vous vers la station du chemin de fer, proche de Sainte-Alise.

— Volontiers, cher monsieur, répondit la veuve ; et faisant signe à la domestique qui l'accompagnait : Marie, veuillez me précéder un peu, ajouta-t elle.

Elle accepta le bras qu'il lui offrit et ils marchèrent quelques instants silencieux le long de la petite route, obligés de faire un effort pour revenir à ce qui devait être le seul sujet de leurs entretiens.

— Vous savez, Thérèse (d'un accord mutuel ils s'étaient permis cette bien innocente et bien douce familiarité du prénom), de quelle discrétion j'ai usé depuis le retour de votre fille. Je ne pouvais me présenter sans être appelé, et, d'autre part, vous écrire ce que j'ai à vous dire n'eût servi de rien en face de ces résistances. Je profite de la circonstance qui m'est offerte, rencontre du reste un peu cherchée, je l'avoue, par affection pour vous et aussi par affection pour elle. Je l'ai entrevue hier et je suis convaincu qu'il n'y a plus à hésiter, il faut de toute nécessité lui imposer le médecin ; que ce soit moi ou un autre, peu importe. Votre vigilance maternelle s'est laissée surprendre par une sorte d'accalmie. Oui, peut être en échappant à son mari, a-t-elle bénéficié d'une déperdition quotidienne de forces qui n'a plus lieu, peut être s'est-elle remise peu à peu d'un épuisement nerveux considérable, et le cerveau a-t il repris de sa lucidité, mais il y avait plusieurs causes à la langueur croissante de votre fille, et, si les unes sont supprimées les autres subsistent et subsisteront long temps, sinon toujours.

« Il ne m'est pas encore possible de voir clair dans les machinations infernales du marquis, mais certainement nous nous trouvons en présence d'un crime, et l'agent de mort employé par lui était un toxique singulièrement dissimulé et redoutable.

« Le sang de votre enfant se trouve corrompu dans ses sources et roule dans les veines des germes renaissants de décomposition peut-être contagieuse. C'est horrible, n'est-ce pas ? Mais votre Odette est à craindre autant qu'une pestiférée, et pourrait devenir plus hideuse qu'un lépreux.

— Seigneur Dieu ! mais que lui ai-je fait, sanglotait la pauvre mère en s'accrochant au bras de Francis Noireaut, que lui ai-je fait à ce malheureux pour qu'il nous ait traitées ainsi. Elle si douce, si affectueuse, moi qui n'ai jamais désiré que le voir heureux et qui lui ai sacrifié ce que j'avais de plus cher, mon enfant ? Comment, pauvres mères, passerons-nous des nuits au chevet de nos filles pour les sauver d'un malaise, nous les accompagnerons partout pour éloigner d'elles le plus léger souffle de corruption, étouffer le plus faible écho du vice ; et sous la foi des serments les plus sacrés, sans que la justice les puisse saisir et river au carcan, des hommes maudits viendront nous les prendre quelques mois pour nous les rejeter ensuite, idiotes, empoisonnées ? Et vous avez vu déjà cela, Francis, et ces hommes passent le front haut, criminels, impunis, sans qu'on ose les conduire en fourrière comme des chiens enragés ?

La culpabilité matérielle est quelquefois difficile à établir, mais la justice arrive, madame, et la compensation a lieu. La punition est équivalente au crime et mieux appliquée, je vous assure, que par les articles du code. L'impartiale nature s'en charge, et vous verrez ce que deviendra à son tour le marquis. Souvenez-vous d'aujourd'hui et de ma prédiction facile ; ils finissent tous de même. Vous aurez pitié de son agonie. Pour le moment, laissons le criminel et sauvons la victime. Peut-être feriez vous bien de la faire soigner par des gardes-malades spéciales à Paris, car ici, il ne faut pas vous le dissimuler, çà va être une suite interrompue de soins, de fatigues, de tristesses, et j'ai vu des mères aussi aimantes que vous reculer devant l'héroïsme d'une pareille tâche. Vous vous tuerez.

— J'agirais dans le sens que vous croyez devoir m'indiquer que vous ne m'estimeriez pas, Francis. Vous êtes trop généreux pour qu'une femme arrêtée par des considérations vulgaires puisse vous plaire longtemps. Vous ne m'aimeriez plus, et quoique je n'aie besoin d'aucune perspective heureuse pour accomplir mon devoir, je servirai encore mon amour en étant ce que je dois être.

— Chère aimée, je n'ai jamais douté un instant de ce que vous feriez. Si vous saviez comme vous êtes belle dans vos résolutions.

— Marie, nous retournons, appela madame Ligeret. Et vous, monsieur Noireaut, vous venez immédiatement à Vouville.

La chambre était haute de plafond, tendue d'étoffes épaisses et sombres, avec un lit à baldaquin au milieu de la pièce et des portes-fenêtres sur le jardin. Quelques marches conduisaient des dalles d'une terrasse à la grève d'un petit rond-point planté de saules pleureurs et de rosiers nains.

(*A suivre.*) AUGUSTE GEOFFROY.